



# Un guide des bonnes pratiques

Un Français sur trois prévoit d'offrir un cadeau de seconde main cette année. Si les objets d'occasion trouvent leur place au pied du sapin, c'est en raison d'un pouvoir d'achat en berne, d'une planète en surchauffe et tout simplement d'une démocratisation.

Remplir la hotte du Père Noël sans vider son portefeuille. Un véritable casse-tête annuel. Pour parvenir à satisfaire leurs mères, frères, épouses ou encore fils, les consommateurs tablent, bien sûr, sur la chasse aux (pas toujours) bonnes affaires de novembre. Il leur arrive aussi de mettre la main à la pâte, osant le cadeau fait maison. Mais les acheteurs sont de plus en plus nombreux à s'appuyer sur des articles d'occasion. Le 5e baromètre " Les Français et les achats de Noël ", réalisé par OpinionWay pour la plateforme pour le commerce et la distribution [Bonial](#), révèle qu'un Français sur trois offrirait cette année un cadeau de seconde main. Tous les milieux, pas tous les âges. Avec un budget serré - 261 euros en moyenne pour l'ensemble des cadeaux, selon une étude Havas market -, la raison en est principalement économique : 64 % de ceux qui optent pour la " reconsommation " espèrent en retirer des économies. Et par les temps qui courent, des économies, tout le monde veut en faire. Ainsi, là où la seconde main était jusqu'ici l'apanage des plus modestes, elle gagne désormais tous les milieux. L'enquête Ifop de novembre dernier pour Leboncoin souligne que 43 % des Français les plus aisés sont prêts à offrir des biens déjà utilisés, contre 36 % en 2023. L'achat de cadeaux d'occasion reste

en revanche très lié à l'âge. Toujours selon l'étude Ifop, 57 % des 18-24 ans y ont déjà eu recours pour des cadeaux, tout comme 59 % des 25-49 ans. Ils ne sont plus que 42 % entre 50 et 64 ans et seulement 28 % parmi les 65 ans et plus. Un autre sondage, pour Ikea cette fois, va plus loin : 87 % des plus de 64 ans considéreraient encore qu'un cadeau de Noël doit être neuf. Raisons écologiques et économiques. Une donnée que Chris, une Fréjusienne de 66 ans qui a répondu à notre appel à témoin, illustre à merveille : pour elle, hors de question d'offrir quoi que ce soit d'occasion. Elle affirme n'y voir aucun avantage. Ni économique. Ni écologique, l'autre raison de consommer de la seconde main, pour 27 % des adeptes selon OpinionWay. S'ils y voient le moyen de dépenser moins, nombre d'acheteurs de seconde main sont en effet sensibles aux bienfaits environnementaux de lutter, à leur échelle, contre la surproduction et la surconsommation, en favorisant la réutilisation des biens et objets. Léa et Florian, tous deux trentenaires, l'une de Toulon, l'autre de Puget-Ville, ou encore Guillaume, " quinquagénaire " de Bauduen, indiquent, via notre questionnaire, des préoccupations à la fois économiques et écologiques. Léa offrira donc des livres et des jouets

d'occasion pour Noël. Florian mettra un instrument de musique ayant déjà servi sous le sapin. Quant à Guillaume, l'un de ses proches recevra un article électronique de seconde main. Les plateformes en fer de lance " Faire un cadeau de seconde main, explique le sociologue Vincent Chabault, spécialiste du commerce (1), c'est aussi un moyen d'offrir du premium : pour une fois, on peut avoir de la marque ! " Un troisième argument dans une société où la tendance à la " luxification " est en hausse, analyse-t-il. Ou comment sacs siglés et smartphones dernier cri ou presque font leur petit effet sous le sapin, qu'importe qu'ils aient d'abord appartenu à d'autres. Mais toutes ces raisons de se mettre à la seconde main n'en auraient pas provoqué l'essor, estime Vincent Chabault, sans celui des plateformes. Car si les dépôts-ventes et autres spécialistes de l'occasion ne datent pas d'hier, ce sont bel et bien leurs pendants virtuels qui ont banalisé la pratique, Vinted en tête. Un mode d'achat complémentaire Les uns se sont ensuite inspirés des autres : Leboncoin s'est par exemple mis à la livraison à domicile, des chaînes comme King Jouet ont créé leur enseigne d'occasion, tandis qu'Emmaüs vient de lancer un site de vente en ligne. Désormais, l'usage de seconde main



est tel que le sociologue s'étonne de ne pas voir le commerce traditionnel souffrir davantage. Il en déduit qu'il ne s'agit en fait pas d'un mode alternatif, mais complémentaire.

Le maître mot restant

" consommation ".

Virginie Rabisse

vrabisse@varmatin.com

1. Auteur de Sociologie du commerce, paru fin août 2024 aux éditions Armand Colin.

" À l'ère où le changement climatique n'est plus une hypothèse, mais une réalité, l'achat de produits d'occasion est une action responsable, rappelle Marielle Lipp, présidente de l'UFC-Que Choisir Est-Var. Chaque article réutilisé permet de réduire le gaspillage en revalorisant l'existant. "

Bref, faire des cadeaux de seconde main à Noël est " une solution économiquement viable et écologiquement préférable ".

À condition de respecter des règles afin d'éviter que la bonne idée ne se transforme en mauvaise surprise.

La responsable de l'association de protection des consommateurs - un millier d'adhérents entre Saint-Raphaël et Draguignan -, délivre ses conseils de vigilance, " encore plus nécessaires pour les achats en ligne qu'en magasin spécialisé ". Un véritable guide des bonnes pratiques du marché de l'occasion.

n S'assurer du bon fonctionnement de l'article. Vous achetez un appareil ou jouet électronique dans une brocante, un vide-greniers ou

une bourse aux jouets ? N'hésitez pas à le tester en le branchant ou en lui mettant des piles si elles ne sont pas fournies.

Si les magasins spécialisés ont peu intérêt à ce que leurs clients repartent avec un article en panne - " ils veulent que vous reveniez ! ", souligne Marielle Lipp -, s'en assurer reste de bonne guerre.

n Demander des informations complémentaires. S'assurer de l'état de l'article qu'on ambitionne d'acquérir, c'est bien sûr plus compliqué en ligne.

La présidente de l'UFC-Que Choisir Est-Var souligne que le diable est dans les détails : " Bien lire les annonces, ne pas hésiter à contacter le vendeur en cas de doute. " Voire de lui demander des photos supplémentaires et surtout d'éviter les annonces sans photos.

w Privilégier les sites et vendeurs réputés. Dans le même esprit, Marielle Lipp conseille de préférer les plateformes réputées, voire les vendeurs " réputés ".

Et de consulter les avis des précédents acheteurs (se focaliser sur les mieux notés).

n Se méfier des prix trop bas. Qui dit prix trop bas, dit souvent mauvaise surprise à l'arrivée et le produit acheté risque de ne pas être conforme aux attentes. " On trouve beaucoup d'articles contrefaits sur Internet ", signale en outre la spécialiste de la protection des consommateurs. Étiquettes ou certificats d'authenticité sont ainsi de bons alliés. Il est aussi souvent

possible de retrouver le prix de l'article neuf : le connaître permet de s'assurer qu'on ne paye pas trop cher.

n Refuser communication et paiement hors plateforme. La sécurité des données et des paiements est un enjeu prépondérant s'agissant des achats entre particuliers sur Internet. Ainsi, Marielle Lipp conseille-t-elle de se méfier des demandes inhabituelles.

" Moyens de paiements non sécurisés ou virement bancaire sont à proscrire. Il est aussi préférable d'éviter toute communication en dehors des plateformes. "

n Nettoyer les articles. Ça semble tomber sous le sens, particulièrement lorsqu'il est question de vêtements, mais un nettoyage en bonne et due forme n'est souvent pas du luxe !

Si chaque objet a son histoire - et c'est ce qui fait le charme de la seconde main -, il peut aussi avoir son nid à microbe et autres indésirables !

V. R.

**Un guide des bonnes pratiques ■**

